

j P'tit urnal



Hiver 2020

Mairie de Saint Martin du Fresne
1, place de la Mairie
01430 Saint Martin du Fresne
Tél. 04 74 75 70 79
www.saintmartindufresne.com
E-mail : mairie@saintmartindufresne.com

> L'actualité de
la municipalité
Pages 2 à 11

> Vie associative
Pages 12 à 19

> Clin d'œil
Page 20

> Le mot du Maire

Quelle année 2020 !

Cette année devait être simplement, si l'on peut dire, une année d'élections municipales pour les élus que nous sommes, mais elle a été tout autre chose.

La crise sanitaire due à la pandémie de la COVID-19 a envahi nos journées, a changé notre quotidien, a mis à mal notre économie et nous a privé de nombreux moments de convivialité que nous avions l'habitude de partager tout au long de l'année.

Vos élus ont tout de suite pensé à leurs administrés, dès lors que chacun était confiné à partir du 17 mars. Des actions ont été entreprises :

- Le service aux personnes avec les bénévoles, pour les courses, les médicaments,
- Les conscrits ont distribué plusieurs fois des informations de la mairie dans les boîtes aux lettres des San Martinois,
- La distribution des masques réutilisables fournis par la mairie et la région Auvergne Rhône-Alpes par les anciens et les nouveaux élus la première quinzaine de mai,
- La réouverture de l'école primaire, de la garderie, de la cantine et du centre de loisirs dès le 11 mai.

En mon nom et au nom des élus, je remercie les bénévoles, les conscrits, les agents

communaux, les élus, pour leur participation à la continuité d'un peu de vie sur notre territoire.

Alors que j'écris ces lignes, le Président de la République vient d'annoncer un nouveau confinement jusqu'au 1^{er} décembre, éventuellement prolongé. Si c'est le prix à payer pour enfin ralentir la circulation de ce virus, nous devons suivre les recommandations.

Les services de la mairie feront tout leur possible pour prendre soin de tous, pendant ces moments difficiles pour tous.

Le gouvernement a permis le déroulement du 1^{er} tour des élections municipales le 15 mars 2020, au cours duquel ont été élus 15 nouveaux conseillers municipaux. Mais ce nouveau conseil n'a été installé que le 18 mai, avec des élections du maire et des adjoints le mardi 26 mai. Malgré la pandémie, plus de 58% des inscrits sont venus exprimer leur vote.

Je remercie tous ceux qui ont choisi de me reconduire dans une fonction pas toujours facile, mais tellement intéressante.

Je profite de ce moment pour dire un grand merci aux élus qui m'ont accompagné au cours du mandat précédent, sur lesquels j'ai pu m'appuyer et avec qui j'ai travaillé en confiance partagée.

La nouvelle équipe est déjà bien au travail pour mettre en œuvre les projets que nous avons présentés au mois de mars. Dans les

pages intérieures de ce P'tit Journal hiver 2020, vous trouverez la composition de ce nouveau conseil municipal, les différentes commissions qui ont été constituées par vos élus et les différentes représentations dans des collectivités et autres organismes extérieurs. Les différentes commissions travaillent à donner des priorités pour les travaux qui sont envisagés.

Certains d'entre vous auront pu remarquer que j'ai choisi aussi de m'investir pour notre territoire du Haut-Bugey en prenant le poste de vice-président en charge des travaux, des bâtiments et des infrastructures à Haut Bugey Agglomération. Ne vous faites aucun souci, sans occupation professionnelle depuis 2 ans, j'assumerai ces différents postes, bien secondé par 4 adjoints à la mairie de Saint Martin du Fresne, qui sont au travail au quotidien.

A vous tous, chers San Martinoises et San Martinois, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en famille ou avec vos amis, en restant très prudents vis-à-vis de la COVID 19 et en respectant les gestes barrières.

Je vous adresse aussi tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2021, des vœux de santé et de joie pour vous et vos proches. Une dernière information : la cérémonie des vœux de début janvier 2021 est annulée.

Dominique Turc





Le Conseil Municipal

Le 15 mars dernier, les San-Martinois ont voté.

Monsieur le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux sont désormais à pied d'œuvre pour gérer les intérêts de la commune, après la mise en place du conseil municipal le 18 mai 2020.

Maire : Dominique TURC

Adjoints : Pierre GIROD, Nathalie RIGHETTI, Jacques GUINARD, Christelle ECOFFARD.

Conseillers Municipaux : Pascaline DIAS, Marie-Christine MERCIER, Frédéric DAGALLIER, Véronique GRENIER-CAUSSANEL, Thibaut BURDET, Françoise VOILLAT, Serge COURAND, Franck BORN, Stéphane MIRNIK, Jean-François DURAFOR (Absent sur la photo).

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES	Responsable :	Dominique TURC Christelle ECOFFARD, Jean-François DURAFOR, Serge COURAND, Franck BORN
TRAVAUX	Responsable :	Pierre GIROD Jacques GUINARD, Serge COURAND, Frédéric DAGALLIER, Pascaline DIAS, Franck BORN
URBANISME	Responsable :	Pierre GIROD Christelle ECOFFARD, Thibaut BURDET, Pascaline DIAS, Stéphane MIRNIK
ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	Responsable :	Jacques GUINARD Christelle ECOFFARD, Véronique GRENIER-CAUSSANEL, Stéphane MIRNIK
FORÊTS ET CHEMINS	Responsable :	Jean François DURAFOR Jacques GUINARD, Thibaut BURDET, Franck BORN
COMMUNICATION	Responsable :	Pascaline DIAS Dominique TURC, Marie-Christine MERCIER, Véronique GRENIER-CAUSSANEL, Françoise VOILLAT

AFFAIRES SCOLAIRES	Responsable :	Nathalie RIGHETTI Marie-Christine MERCIER, Véronique GRENIER-CAUSSANEL, Thibaut BURDET
RELATIONS AVEC LES JEUNES	Responsable :	Nathalie RIGHETTI Frédéric DAGALLIER
CENTRE DE LOISIRS	Responsable :	Nathalie RIGHETTI Véronique GRENIER-CAUSSANEL
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS	Responsable :	Christelle ECOFFARD Nathalie RIGHETTI
COMPLEXE SPORTIF	Responsable :	Pierre GIROD Jean-François DURAFOR, Frédéric DAGALLIER, Pascaline DIAS, Françoise VOILLAT
APPELS D'OFFRES	Président : Titulaires : Suppléants :	Dominique TURC Pierre GIROD, Pascaline DIAS, Franck BORN Jacques GUINARD, Frédéric DAGALLIER, Stéphane MIRNIK
BATIMENTS COMMUNAUX	Responsable :	Pierre GIROD Frédéric DAGALLIER, Pascaline DIAS, Jean-François DURAFOR
PERSONNEL COMMUNAL	Responsable :	Nathalie RIGHETTI Marie-Christine MERCIER, Véronique GRENIER-CAUSSANEL, Thibaut BURDET
CONTROLE DES LISTES ELECTORALES	Responsable :	Christelle ECOFFARD Jean-François DURAFOR, Françoise VOILLAT, Franck BORN, Stéphane MIRNIK
CIMETIERE	Responsable :	Jacques GUINARD Christelle ECOFFARD, Serge COURAND, Franck BORN
COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES (Ex C.C.A.S.)	Responsable : Représentants du Conseil Municipal : Représentants nommés par le Maire :	Christelle ECOFFARD Nathalie RIGHETTI, Marie-Christine MERCIER, Françoise VOILLAT, Jacques GUINARD Marie-Noëlle PELISSON, Michel VELAS, Hélène BUSI, Françoise TURC, Florence VIGNON
COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS POMPIERS	Président : Titulaires : Suppléants :	Dominique TURC Nathalie RIGHETTI, Stéphane MIRNIK Serge COURAND, Franck BORN
REPRESENTANTS ASSOCIATION GESTION MARPA	Titulaires : Suppléants :	Nathalie RIGHETTI, Marie-Christine MERCIER, Franck BORN Christelle ECOFFARD, Françoise VOILLAT, Stéphane MIRNIK
RECENSEMENT 2025		Serge COURAND
CORRESPONDANT DEFENSE		Stéphane MIRNIK

REPRESENTATION AUX INSTANCES EXTERNES

HAUT-BUGEY AGGLOMERATION	Titulaires :	Dominique TURC Suppléante : Nathalie RIGHETTI
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (S.I.V.U.) DE LA COMBE DE VAUX, désignés par HBA	Titulaires : Suppléants :	Dominique TURC, Jean-François DURAFOR, Franck BORN Nathalie RIGHETTI, Marie-Christine MERCIER, Stéphane MIRNIK
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE E-COMMUNICATION DE L'AIN	Titulaire : Suppléants :	Dominique TURC Serge COURAND, Françoise VOILLAT

Le budget 2020 et les travaux prévus

LES IMPÔTS LOCAUX 2020

En matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées, pour une large part, des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales, qui se composent de 3 taxes. Celles-ci se traduisent, pour vous, par la réception au cours du second semestre de l'année, de 2 avis d'imposition, l'un de taxe d'habitation et l'autre de taxes foncières (bâti et non bâti) selon vos propriétés.

4

à l'unanimité, de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2019 et des années antérieures.

Ainsi, **le taux des 3 taxes reste identique à celui de l'année précédente**. Concrètement, cela se traduit ainsi pour l'année 2020 :

- **Le taux de la taxe d'habitation est de 6,02%**, pour un produit global de 73 986 euros sur une assiette prévisionnelle de 1 229 000 euros. L'État doit compenser le manque à gagner suite à la suppression pour une partie de la taxe d'habitation.
- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 9,08%**, pour un produit global de 118 948 euros sur une assiette prévisionnelle de 1 310 000 euros.
- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 38,63%**, pour un produit global de 19 354 euros sur une assiette prévisionnelle de 50 100 euros.

Le revenu des impôts locaux, pour la commune de Saint Martin du Fresne, **s'élève donc à 138 302 euros pour l'année 2020, hors Taxe d'Habitation**.

Pour votre bonne information, il est nécessaire de vous préciser que le **taux communal moyen de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur le département de l'Ain est de 15,22 % (21,59 % au niveau national)**.



L'augmentation de ces différentes taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- **La valeur des bases de calcul** qui est notifiée par les services de l'état, **sur laquelle vos élus ne peuvent agir**. Pour l'année 2020, nous constatons une augmentation de la base de calcul pour la taxe d'habitation de 1,77% et une augmentation de cette base d'imposition de 2,49% pour la taxe foncière sur le bâti.
- **L'augmentation du taux de chaque taxe**, appliquée par décision du conseil municipal.

Le conseil municipal, lors de sa réunion consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2020, a décidé,

LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT POUR L'ANNÉE 2020.

En plus des **212 288 euros** perçus par l'intermédiaire des taxes foncières et de la taxe d'habitation (compensation), nous percevons aussi :

- Une attribution de compensation de la part de Haut Bugey Agglomération de **501 277,45 euros**,
- Des dotations de l'État qui sont réparties principalement sur deux taxes :
 - La Dotation forfaitaire qui devrait être nulle cette année,
 - La Dotation de Solidarité Rurale : 28 940 euros environ.

Sont aussi versées une Indemnité Compensatrice pour l'Agence Postale Communale d'environ 11 000 euros, la Compensation Genevoise pour 22 019 euros, des dotations de différents fonds pour près de 262 000 euros, des produits de ventes de bois d'un montant prévu à hauteur de 20 000 euros.

LES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2020.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1 190 924 euros, les dépenses d'investissement sont estimées à 490 766 euros, sans compter les restes à réaliser reportés de l'année 2019 pour un montant de 496 900 euros.

Concernant l'investissement, les dépenses se rapportent aux différents travaux envisagés, compris 65 000 euros de remboursement d'emprunts pour des travaux et achats effectués au cours des années précédentes. Ce sont, pour le plus important, des travaux de voirie concernant l'aménagement de la rue du Monthoux pour environ 170 000 euros. ■

Commission des travaux

La commission des travaux est composée de 6 membres (Pierre GIROD, Jacques GUINARD, Serge COURAND, Frédéric DAGALLIER, Pascaline DIAS, Franck BORN) qui s'occupent principalement de suivre les travaux de voirie en cours et à venir, de maintenir et de rendre le plus efficient possible le parc immobilier de la commune.

Nous avons aussi, avec la commission élargie à 9 personnes, commencé une visite quartier par quartier pour réfléchir à un schéma de prospective et d'amélioration à long terme.

Cette réflexion a déjà permis de modifier les projets qui allaient démarrer, mais surtout d'avoir à long terme une cohérence et un plan d'investissement optimisé.

Concernant la commission urbanisme, cette dernière est composée de 5 membres (Pierre GIROD, Christelle ECOFFARD, Thibaut BURDET, Pascaline DIAS, Stéphane MIRNIK). Nous nous occupons des permis de construire principalement, en sachant que



l'instruction est faite par HBA. Toutefois, il nous reste à vérifier la conformité d'exécution par rapport aux permis acceptés.

Suite à nos visites des quartiers et certaines demandes pour des agrandissements ou des constructions nouvelles, nous avons déjà déposé auprès de HBA des demandes de modifications concernant le reclassement de certaines zones.

Cette démarche est faite afin de retrouver du foncier constructible en accord avec une commune comme la nôtre et avec le seul objectif d'optimiser et de faire fonctionner les infrastructures existantes.

Je voulais remercier mes collègues élus pour leur disponibilité.

Pierre GIROD ■

5

Information commission cimetière

La commission cimetière de Saint Martin du Fresne est composée de 4 membres : Jacques GUINARD (responsable), Christelle ECOFFARD, Franck BORN et Serge COURAND. Le cimetière est un domaine important dans la vie de la commune et doit, comme tous les espaces publics, faire l'objet d'entretiens réguliers et d'attentions particulières. Nous souhaitons, par ce message, informer les habitants des projets que les membres de la commission envisagent, au cours de la mandature du conseil municipal.

PROJETS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

Mise à jour des informations de gestion du cimetière informatique et documentaire.

Mise à jour et suivi des facturations de concessions (si des familles ont connaissance d'être arrivées à

échéances de leurs concessions, elles peuvent se faire connaître en Mairie). Information aux familles des tombes pouvant être dangereuses ou devant être entretenues.

Élaboration d'un règlement du cimetière, afin d'être conforme à la législation.

Recenser les concessions à l'abandon et mettre en œuvre la procédure réglementaire pour reprise de celles-ci.

PROJETS POUR L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE :

Découpe des arbres à l'entrée du cimetière (devenant dangereux et dont un est en parti sec, ceux-ci déformant les murs d'enceinte du cimetière par leurs racines) et remplacement par des ornements de buissons décoratifs.

Finaliser l'entretien des allées tel que cela a été commencé en intégrant au

moins un point d'eau supplémentaire à l'intérieur du cimetière.

Entretien du mur d'enceinte, bancs et portique vers le columbarium.

Mise en place d'un ossuaire pour répondre à la réglementation en vigueur.

Étude de faisabilité de cavurnes.

Ces projets des membres de la commission, comme d'autres à l'avenir, seront soumis à l'approbation des conseillers municipaux. ■



> L'actualité de la Municipalité

Bibliothèque municipale, un artisan papetier à la rencontre des écoliers

LE CONFINEMENT EST PASSÉ PAR LÀ !!!

L'activité de la bibliothèque s'est mise à l'arrêt depuis le 15 mars 2020. Elle a repris à faible allure le 15 mai dernier, en ouvrant seulement tous les 15 jours de 14h30 à 18h30 avec les consignes sanitaires nécessaires en cette période de crise (désinfection du local, des ouvrages, respect de la distanciation, port des masques, gel hydro alcoolique).

Un affichage sur la porte de la bibliothèque et sur le panneau lumineux indique le calendrier des permanences tant que la situation sanitaire le nécessitera.

Au mois de novembre 2019, une animation ayant pour thème la fabrication du papier a permis aux élèves des classes de CE1, CE2, CM1, CM2 de découvrir comment réaliser une feuille de papier. Nous avons invité un artisan papetier, installé dans le village de Pérouges. Pour compléter les explications, nous avons bénéficié d'une exposition prêtée par les archives départementales de Bourg en Bresse, qui portait sur l'écriture «du papyrus à l'ordinateur». Cette dernière a été mise à la disposition du public durant trois semaines.

Nous remercions Monsieur le Maire d'avoir donné son accord pour la

réalisation de cette animation dont le coût s'est élevé à 450 euros.

En décembre 2019, comme chaque année à cette période, un temps consacré aux contes de Noël a été proposé aux enfants des sections de maternelles et CP.

L'enquête adressée à chaque habitant de la commune (questionnaire mis dans chaque boîte aux lettres en octobre 2020), avait pour but de recueillir l'avis de chaque habitant sur la plage d'ouverture de la bibliothèque, afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous, de venir emprunter des ouvrages.

Au jour de la lecture de cet article, nous espérons que vous aurez été nombreux à nous faire connaître votre souhait, pour que nous puissions répondre au mieux à votre attente, en 2021.

Les bénévoles de la bibliothèque sont ravis d'accueillir Françoise VOILLAT, et ce depuis le début d'année 2020, après l'arrivée de Nadine Guichardon en août 2019.

Actuellement l'équipe compte 10 bénévoles.

Nous rappelons que la bibliothèque se situe sous la mairie, près de l'arrêt de bus.

N'hésitez pas à franchir le seuil de ce lieu qui ne peut perdurer que grâce à votre fréquentation.



La vidéo protection



Depuis le mois de décembre 2019, les caméras de vidéo protection fonctionnent dans différentes rues et places de Saint Martin du Fresne.

Toutes les autorisations, notamment préfectorales, ont été reçues par la mairie et des élus ont été habilités à la lecture des images enregistrées. Le système installé depuis 1 an, permet l'enregistrement 24 heures sur 24 des événements. Ces enregistrements sont conservés pendant 21 jours glissants et restent

à la disposition, pendant cette durée, des officiers de police judiciaire que sont le maire et les adjoints.

La mairie est tenue de donner suite à toute réquisition de la gendarmerie nationale dans le cadre d'enquête en cours. Ainsi, au cours de cette année 2020, ce sont plus de 25 réquisitions qui ont fait l'objet de consultation des enregistrements vidéo, dont certaines ont permis d'appréhender les auteurs des faits délictuels.

Cérémonie du 14 juillet à Chamoise

A l'initiative des élus de Saint Martin du Fresne, des élus de Nantua et des associations des anciens combattants, une cérémonie pleine d'émotion s'est déroulée sur le site de la stèle de Chamoise, en présence des maires de Nantua et de Saint Martin du Fresne, entourés

de personnalités civiles et militaires, des familles des résistants, des représentants des associations des anciens combattants et des habitants. Cette stèle, installée au milieu de la forêt au-dessus du hameau de Chamoise, est à l'honneur de trois

résistants fusillés le 14 juillet 1944, Louis GUY et Paul DELVA à l'endroit même et Fernand RIBOLLET fusillé plus tard à Izenave. Après un dépôt de gerbes et une minute de silence, les personnes présentes ont chanté, à cappella, une émouvante Marseillaise.

La fibre à Saint Martin du Fresne

Attendue depuis plusieurs années par nombre d'entre vous, la mise en œuvre de la fibre se concrétise enfin.

A la fin de cette année 2020, l'installation «physique» est terminée dans toutes les rues et hameaux de notre village. Il est bon de vous préciser que la fibre est passée :

- En aérien, dès lors que les autres réseaux secs de la commune sont aussi aériens,
- Enterrée, si les autres réseaux secs le sont aussi.

Pour vous, futurs abonnés, c'est au printemps 2021 que vous pourrez solliciter votre fournisseur d'accès, afin d'obtenir un branchement «fibre» dans votre logement, dans votre entreprise.



Corps de Première Intervention SAPEURS POMPIERS 2020

Au programme !

Un stage de secourisme pour apprendre les gestes qui sauvent a été organisé pour 12 personnes le 22 février 2020 au Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI).

D'autres stages vont être organisés et si vous êtes intéressés merci de vous inscrire auprès de Sébastien MANUEL au 06 79 95 07 95.

La journée de formation coûte 65€ par personne et le repas est à la charge des stagiaires. Le département prend en charge une grande partie du coût pour les étudiants.

Vos sapeurs-pompiers se forment tout au long de l'année. Nous vous attendons tous les 1ers dimanches matin de chaque mois pour notre manœuvre mensuelle. Venez découvrir le monde passionnant des sapeurs-pompiers. ■



Vos Sapeurs-pompiers sont restés mobilisés pendant le confinement

Merci à notre maire de nous avoir fourni des laissez-passer pour nous permettre d'exercer nos missions de secours pendant la crise et d'avoir commandé les protections nécessaires (masques et gel hydro alcoolique) pour les secouristes.

Le chef de Corps Lieutenant Sébastien MANUEL et le Caporal-Chef Christian MERCIER ont rendu visite aux anciens sapeurs-pompiers pour prendre de leurs nouvelles et s'assurer de leur bonne forme pendant cette pandémie.

Notre centre de première intervention a besoin de recruter.

Appel aux jeunes de 16 à 55 ans !

Nous avons besoin de vous pour maintenir notre caserne à son niveau, et préparer la relève.

ZOOM

Félicitations à José pour sa réussite au diplôme de caporal-chef d'équipe ! Pendant le confinement José et ses enfants ont mis toute leur énergie pour réaliser un camion de pompiers en bois qui devait servir à notre journée porte ouverte.

Rassurez-vous ce n'est que partie remise !



Amicale des sapeurs-pompiers, un loto réussi et des manifestations annulées...



Un petit clin d'œil de l'amicale des sapeurs-pompiers, qui avec ce début d'année compliquée et un manque d'effectif n'a réussi à organiser qu'une seule manifestation : le loto. Plus d'une centaine de participants ont répondu présents et nous les remercions. Merci également à tous les organisateurs et surtout aux dames de nous avoir épaulé pour cette journée festive. Comme toutes les autres associations, l'amicale s'est vue dans l'obligation d'annuler les manifestations prévues : journée portes ouvertes, intervention à l'école, repas côtelettes avec nos aînés.

Dans l'attente de retrouver ces bons moments ! ■

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis **par tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/>

- > Déterminants de sante
- > Exposition à des substances chimiques
- > Monoxyde de carbone.

Ecole Sébastien Castellion Rentrée 2020/2021

Malgré le contexte sanitaire particulier cette rentrée 2020 s'est bien déroulée. Les enfants semblaient heureux de reprendre le chemin de l'école.

Cette année ils ont été accueillis dans 3 classes :

La classe 1
 de Mme TROIANO
 Héroïse et
 Mme PREVOST
 Corinne (le mardi),
 PS/MS/GS
 avec 25 élèves.



Pendant le temps de sieste, les Grandes Sections (GS) travaillent la phonologie, les Moyennes Sections (MS) jouent à des jeux mathématiques et les Petites Sections (PS) continuent leur fichier des défis.

La classe 2
 de Mme RINALDI
 Françoise,
 CP/CE1/CE2
 avec 18 élèves.



La classe 3 de Mme JUSTA Christine, CE2/CM1/CM2 avec 20 élèves.

Mme TROIANO assure la direction de l'école suite au départ en retraite de Mme GENET Nadine. Les sorties piscine et ski seront reconduites si les conditions sanitaires le permettent.



CIVISME & SAN MARTINOIS

Quelques rappels pour le bon fonctionnement de la commune

Animaux :

Les propriétaires sont responsables du comportement et des nuisances susceptibles d'être causées par leurs animaux domestiques (chien, chat, autre) : divagation, aboiements intempestifs, déjections sur les voiries publiques, etc... Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse avec un port de muselière pour les chiens de 2^{ème} catégorie.

Espaces verts :

Chaque propriétaire / locataire est tenu d'entretenir ses espaces verts en limite de propriété afin de ne pas gêner et ou empêcher la circulation des piétons et des véhicules sur les voiries publiques, ou même au détriment des réseaux publics (électricité, téléphone).

Un point « déchets verts » est à la disposition des habitants de Saint Martin du Fresne - et réservé à eux seuls - à côté du City Stade derrière le hangar communal (cf. photo). La benne reçoit les résidus de tontes et petits branchages uniquement.

De plus les travaux de jardinage et de bricolage sont autorisés :

- **Les jours ouvrables** : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- **Le samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Le dimanche et jours fériés** : de 10h00 à 12h00

Tri sélectif :

Pour les petits déchets ménagers recyclables, quatre bennes de tri sont à votre disposition sur la commune :

(Route de Chamoise, près de l'ancienne fromagerie, Place du Vivier et Place du Centre commercial) afin d'alléger le ramassage des ordures ménagères.

Pour les plus gros déchets, il est possible à chaque habitant de se rendre à la déchetterie d'Izernore, dont les horaires sont les suivants :

- **HIVER** (du dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars) :
 - du lundi au jeudi de 14 h à 17 h 30
 - les vendredis et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
- **ÉTÉ** (du dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre) :
 - du lundi au jeudi de 14 h à 19 h 30
 - les vendredis et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Stationnement sur la voie publique :

La voie publique et les trottoirs n'ont pas vocation à servir d'espace de stationnement privé d'autant plus quand celui-ci s'avère gênant. ■

Nous vous remercions de l'attention toute particulière que vous porterez à ceci et comptons sur vous pour ne pas céder aux incivilités quotidiennes susceptibles de gâcher le plaisir de vivre ensemble à Saint Martin.

Une journée à l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs a rouvert ses portes à la suite du confinement, le mercredi 13 mai.

Dans le respect des réglementations adoptées sur recommandation des autorités sanitaires, les enfants sont accueillis les mercredis et les vacances.

12

Une journée «type» à l'accueil de loisirs s'articule le matin autour d'un temps d'accueil, d'une activité puis d'un temps libre. Le repas est suivi d'un temps calme ou d'une sieste pour les plus jeunes. L'après-midi s'organise autour d'une activité, suivie du goûter, puis du départ échelonné des enfants et de l'équipe d'animation.

Certaines journées sont dédiées à des sorties en extérieur, que ce soit dans le village pour des olympiades avec pique-nique au stade ou pour une randonnée autour de Saint Martin, ou bien alors à la piscine ou dans des parcs animaliers ou d'attraction. Cet été les enfants sont allés à Crenans et à Thoisseu tandis qu'à la Toussaint, cap sur Ambérieu pour jouer à l'îlot Kids pour les plus petits et au laser game pour les plus grands (sous réserve des contraintes sanitaires non connues au moment de la rédaction de l'article).

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde, besoin de sécurité pour leur(s) enfant(s), mais parallèlement il répond à des actions d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il prend en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres. Plaçant l'enfant au centre de

ses préoccupations, l'équipe d'encadrement l'aide à se construire et l'amène à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs. Elle met tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Tout est axé autour d'un **projet pédagogique** qui définit des objectifs et des moyens de mise en œuvre en répondant aux ambitions éducatives de l'association Alfa3a. Ces objectifs visent à développer chez les enfants des attitudes et des comportements (savoir être), des compétences (savoir-faire) et des connaissances (savoir).

Pour l'année scolaire 2020/2021 le projet pédagogique a été axé sur la découverte de l'art avec des activités comme le Land Art, un atelier théâtre, des différentes techniques de peinture, de la sculpture ou de la danse...

Pour les vacances d'automne, nous avons entraîné les enfants à la découverte de nos régions à travers des jeux traditionnels (jeu de la bourle, jeu de quilles alsaciennes...), des bricolages (allumoir traditionnel, peinture sur galets et coquillages, petits pochons de lavande...) et des activités sportives (ateliers sportifs, jeu touché-pêché, le volcan en éruption...) (Sous réserve des contraintes sanitaires non connues au moment de la rédaction de l'article).

L'accueil de loisirs revendique donc une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du «savoir être» et du vivre ensemble. ■



Idées fils, une nouvelle association à Saint Martin

Cette toute nouvelle association débute par une belle première : une quinzaine d'adhérentes sont déjà inscrites début octobre. Un beau petit groupe a pris forme entre débutantes, intermédiaires et confirmées.

L'entraide est de mise et si certaines préparent de belles réalisations, d'autres débutent à la prise en main de leur machine avec de bons fous rires à la clé.

Un grand merci à toutes pour votre enthousiasme et votre bonne humeur. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouvelles personnes.

Couturement vôtre !
Babeth, Catherine, Valérie. ■

13

Société de chasse, rendez-vous en 2021 !

La société de chasse vous informe que sa vente de boudin aura bien lieu le samedi 16 Janvier 2021.

La fabrication du boudin se déroulera à l'ancienne fromagerie. À la suite de la COVID-19 et pour des raisons sanitaires, la vente sera réalisée à la salle des Châteaux. Nous donnons rendez-vous aux amateurs de boudin le samedi 16 janvier 2021 de 8h à 12h.

La vente de civet et de terrine est toujours maintenue le dimanche 14 février 2021 de 10h à 12h à la salle des Châteaux. Néanmoins, il est un peu tôt pour confirmer si le concours de tarot sera maintenu ou non le même jour. Suivant l'évolution de l'épidémie, nous prendrons les mesures nécessaires et vous tiendrons informés.

La société de chasse espère que 2021 se déroulera sous de meilleurs auspices et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. ■

Anciens Combattants et FNACA, deux associations avec les mêmes adhérents

Depuis le décès du dernier maquisard, ces deux associations composées des mêmes adhérents marchent ensemble et se retrouvent dans les cérémonies avec toutefois, chacune leur porte-drapeau. Mais ce semestre, rien n'a été pareil aux autres années. Le 19 Mars d'abord : aucune commémoration, si ce n'est à Bourg avec seulement quelques personnalités exclusivement de Bourg. Toutes les autres cérémonies n'ont compté qu'un nombre restreint de participants : le 8 Mai et le 18 Juin à Montréal, le 5 Juillet à Echallon et le 19 Juillet à la Croix Chalon.

Le 12 Juillet, trois anciens combattants étaient invités au baptême d'une promotion de jeunes gendarmes qui a pris le nom du lieutenant Rolland tué à Montréal.

Le 14 juillet, une gerbe a été déposée à la stèle dédiée aux trois maquisards tués en 1944 à Chamoise. Cette fois, l'assemblée était nombreuse et recueillie.

L'assemblée générale des Anciens Combattants s'est déroulée en privé, celle de la FNACA prévue le 30 a été annulée et le 11 novembre fêté sans public. Espérons une année 2021 plus clémente. ■



Sou des écoles, les bénévoles sont indispensables à sa survie !

Un nouveau bureau du Sou de l'école Sébastien Castellion a été élu lors de l'Assemblée Générale exceptionnelle du 1er juillet 2020.

14

Il est composé de :

- PAGNEUX Laura : Co-Présidente
- VEILLET Mélanie : Co-Présidente
- COOPOOSAMY Carole-Anne : Trésorière
- CLAVE Vanessa : Intendante
- BERNARD Lauréline : Secrétaire

Du fait des restrictions sanitaires mises en place par le Gouvernement, le Sou s'est vu contraint d'annuler «le vide grenier» du mois de septembre, ainsi que la fête d'Halloween durant les vacances de la Toussaint.

Cependant, un «Café Rencontre» auprès des parents a été organisé le vendredi 2 Octobre en sortie d'école, afin de présenter l'association mais aussi d'identifier et motiver de futurs bénévoles sur les diverses manifestations.

Ce mois-ci, en plus de la tant attendue fête de Noël dans les classes, sera organisée une vente de sapins naturels et de gâteaux MISTRAL.

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- **Arbre de Noël**
Décembre 2020
- **Vœux + Galettes des rois**
Janvier 2021
- **Carnaval + vente de crêpes**
27 février 2021
- **Loto + vente de bugnes**
Mars 2021
- **Vente de chocolats + Ronde des sangliers**
Avril 2021
- **Vente de fleurs**
Mai 2021
- **Fête de l'école**
Juin 2021

Les dates précises seront fixées prochainement, selon l'évolution des restrictions sanitaires.

Enfin, nous tenons à remercier tous les anciens membres du Sou : JEANTET Stéphanie ; PELISSON Nicolas ; ZELER Samuel et les deux Co-Présidents HISTLER Jacques et BONILLO Nicolas qui ont été des soutiens infaillibles lors de ce changement de bureau et ce démarrage si particulier. ■



Club de l'amitié, des temps de partage indispensables, vivement le retour à la normale !

Tout avait pourtant bien commencé en début d'année. Les réunions étaient bien suivies et les anniversaires bien fêtés. On avait même fait des gaufres le 26 février et dégusté une bonne tête de veau au Balmay le 25 janvier. Et puis le virus a débarqué et tout a basculé ! La choucroute programmée le 14 mars a tout de même vu 18 téméraires oser venir se restaurer au Relax à Maillat.

Après, huit clos ! Plus de réunions, de repas, de goûter, confinement, sorties réglementées, port du masque etc... Période dure à vivre pour les personnes seules, qui appréciaient les après-midis club. Merci aux conscrits et aux personnes dévouées qui ont assuré le portage des courses. Même s'ils restaient sur le seuil, c'était la vie qui entrouvrirait la porte. La situation ne s'arrange guère. Espérons que l'année 2021 soit plus favorable. Nous, les Anciens, nous avons besoin de ces échanges pour garder le moral et avoir confiance en l'avenir. ■



Théâtre

Amis du théâtre bonjour.

Tout d'abord puisqu'il n'y a pas eu de P'tit journal au printemps, quelques informations sur notre fin de saison 2019. Pour la troisième année consécutive le Tennis Club de Nantua nous a ouvert les portes de la Salle Malraux et nous a accueilli avec ferveur, et le public était tout aussi chaleureux... Puis pour notre dernière de la saison le 1er février, nous sommes descendus en Bresse à l'invitation de la Société du Monetay où près de 200 personnes ont applaudi et ri aux déboires de Jacinthe et des cloches de Anny Lescahier dans la grande salle des fêtes de Treffort !

Pour la nouvelle saison nous enregistrons deux départs : nos policiers quittent les planches. Thomas pour voguer vers d'autres horizons, et Emerick car nos nouvelles dates de représentation ne correspondent pas à son calendrier d'activités. Il reste cependant dans la troupe. Et du côté des entrées, nous souhaitons la bienvenue à Monique (de Dortan), à Sandrine (d'Oyonnax) et à Solène (de St Martin du Fresne). Si l'on ajoute à tout ça le retour de Mumu et le fait que notre souffeuse Muriel participera également à quelques scènes, cette nouvelle saison s'articulera donc autour de 3 acteurs et 8 actrices ! Sans oublier le coup de main en coulisse de Sophie (Nantua).

15



Pour occuper tout ce petit monde sur scène et pour vous distraire durant notre saison 2021, nous avons choisi la comédie de Jean-Paul Cantineaux intitulée «du flouze, du blé, de l'oseille et des thunes».

L'intrigue se déroule dans une agence bancaire, avec du personnel de la banque, des clients, et pour mettre un peu d'ambiance l'intrusion de malfaiteurs.

Rendez-vous donc dès janvier pour découvrir ce qu'il va se passer...

D'ici-là portez-vous bien, et n'hésitez surtout pas à nous contacter si l'aventure vous tente !

TOUTES LES DATES DE LA TOURNÉE SUR comedy-ain.fr/agenda

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre notre actualité... facebook.com/ComedyAin

Contact : contact@comedy-ain.fr
Tél : 04 74 75 66 39
www.comedy-ain.fr



Savez-vous d'où viennent les conscrits de St Martin ?

16 Au plus loin que les habitants de St Martin se souviennent, c'est en 1798 que les rassemblements des jeunes du village commencèrent. La conscription, c'était le tirage au sort parmi les jeunes garçons de 20 ans pour choisir qui partirait pour le service militaire. Ils se rendaient au Conseil de Révision à Hauteville. Tout nus, en file indienne, ils défilaient devant un médecin militaire qui les pesait, les mesurait, tâta leurs muscles, afin de les déclarer apte ou non au service militaire. A la sortie de cet examen, tous les jeunes se rassemblaient pour faire la fête avant que ceux qui avaient été choisis partent dans leur caserne. Les conscrits aptes au service militaire s'achetaient des cocardes et les portaient fièrement à la boutonnière. Ensuite, à l'après-guerre, les filles ont pu commencer à participer aux conscrits, mais timidement d'abord.

La tradition des brioches date de ce temps-là. Nos grands-parents nous racontaient qu'ils montaient à Chamoise pour vendre les brioches et boire un verre dans les fermes. Ils décoraient un char à foin tiré par un cheval ou un tracteur, avec de la musique et des chants. Ils faisaient également une fête à St Martin avec des courses en sacs, et des paris sur des courses de cochonnets et de lapins. A la fin, ils organisaient le bal des conscrits sous le hangar de St Martin.

Aujourd'hui, l'association des conscrits regroupe les jeunes de 18 à 22 ans. Nous avons perpétué la tradition des brioches, tout comme nos parents, grands-parents et bien avant encore. Nous essayons d'innover en créant de nouvelles manifestations pour nous rapprocher davantage des habitants de St Martin. C'est cela qui nous



motive. Nous savons que nous avons de la chance d'habiter dans un petit village familial, où tout le monde se connaît et où il fait bon vivre et grandir. Notre amitié s'est construite sur ces traditions et ces valeurs de partage. En effet, nous nous connaissons tous depuis très longtemps, pour la plupart depuis nos années de maternelle avec Maîtresse Nadine. Nous sommes tous reconnaissants et redevables à ce village qui nous a permis de rencontrer des amis que nous garderons à vie.

Si toi aussi, tu viens d'avoir 18 ans et que tu veux rejoindre cette belle famille, n'hésites pas à nous contacter, et nous t'accueillerons avec grand plaisir !

Les Conscrits de St Martin du Fresne ■

Les conscrits - Quelle année !



Et oui, quelle année pour les conscrits ! Au début, tous nos événements sont tombés à l'eau, nous n'avons pas pu vous rencontrer pour les brioches,

notre soirée concert a été annulée... Mais rien ne nous arrête, vous nous connaissez persévérants, et donc nous sommes remontés en selle pour vous offrir une soirée digne de ce nom : la nuit des conscrits.

Après une chaude après-midi avec le tournoi de frisbee organisé par l'association San Martinoise, nous avons pris le relais. Comme à notre habitude, nous vous avons préparé de bons repas, de quoi vous rafraîchir. Les concerts se sont déroulés toute la soirée, The Bend, Old Sweet et Les Grands Gamins vous ont fait danser et chanter, pour notre plus grand bonheur. En fin de soirée, place aux jeunes, avec une piste de danse improvisée pour vous réchauffer.



Cette nuit des conscrits a été une véritable réussite, ce n'était pas gagné d'avance vu le contexte actuel, pour nous, c'était plutôt quitte ou double. Mais vous avez encore une fois de plus été au rendez-vous, comme chaque année, et nous ne pourrions jamais assez vous en remercier.

Nous préparons d'ores et déjà le prochain événement, pour toujours apporter la bonne humeur et la joie dans St Martin !

Les Conscrits de St Martin du Fresne ■

Football : ESMCV Entente St Martin Maillat Combe du Val

Une nouvelle dynamique positive pour le club malgré le contexte sanitaire.

Comme tout un chacun, notre club ne faisant pas exception, l'année passée a forcément été marquée par le contexte sanitaire exceptionnel. La pratique du football et la tenue de nos manifestations ont ainsi été interrompues au mois de Mars dernier et ont pu reprendre à partir d'août grâce au dévouement et au sérieux de nos bénévoles et licenciés.

La saison 2019/20 a ainsi été stoppée et les classements fixés pour toutes les catégories alors que seulement la moitié des matchs avaient pu être effectués. Pour l'équipe première du club, peu de conséquences, puisqu'elle évolue donc toujours en 3^{ème} division départementale. En ce qui concerne l'équipe réserve, heureux dénouement, puisque son classement lui a ainsi permis d'accéder à un niveau supérieur : en 4^{ème} division.

Valentin Houzet, responsable des séniors du club, et Jérôme Leduc, entraîneur de l'équipe réserve, ont

ainsi pu préparer sereinement la reprise des entraînements en août, puis du championnat le 27 septembre. Se conformant aux directives gouvernementales et celles de la Fédération Française de Football, les joueurs ont pu se retrouver dans un premier temps par groupes de dix joueurs, puis au complet lorsque cela est devenu possible. Les quarante joueurs composant l'effectif Senior de l'ESMCV se retrouvent chaque mercredi et vendredi à 19h au stade municipal pour les entraînements. Les matchs de championnat ayant toujours lieu les dimanches après-midi.

Le Président de l'ESMCV, Bernard Jantet, à la tête du club depuis le mois de juin 2019, se veut confiant et a pu exposer le projet et les ambitions du club lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en petit comité le 29 août : « Notre priorité doit être le bien vivre ensemble et l'esprit familial qui caractérise le club, les résultats sportifs

viendront par eux-mêmes. L'objectif à moyen terme reste bien entendu pour l'équipe première la montée en 2^{ème} division départementale tout en respectant nos valeurs : tout le monde peut trouver sa place à l'ESMCV ! ».

Concernant la pratique du football pour les plus jeunes, l'ESMCV soutient depuis 3 ans maintenant une nouvelle structure : le GJHB (Groupement Jeunes Haut Bugey). Ainsi, jusqu'à leurs 11 ans, le club de St Martin est en capacité d'accueillir les jeunes. C'est ensuite qu'ils bénéficieront aussi des structures des clubs de Nurieux et d'Izernore. ■

**Le club est ouvert à tous !
 Joueurs, éducateurs, bénévoles :
 vous êtes les bienvenus !**

Contact :
Tél. : 06.89.17.25.62
Mail : b.jantet@orange.fr
facebook.com/esmcv

Comité de fleurissement : embellir la commune entre crise sanitaire et canicule

Cette année 2020 est une année compliquée dans beaucoup de domaines. La COVID-19 nous a amené à prendre des décisions importantes pour le fleurissement de Saint Martin du Fresne. Suivant les restrictions sanitaires et ne connaissant pas l'évolution de l'épidémie, il a été décidé de restreindre et concentrer le fleurissement au centre du village, tout cela en accord avec la Mairie.

Effectivement les Saint Martinois ont été surpris que l'ensemble du village ne soit pas fleuri, mais il en a été ainsi. Fleurir l'ensemble du village et ne pas pouvoir s'occuper des massifs à cause des restrictions sanitaires aurait été désastreux.

De plus, la canicule a fait énormément de mal pour toutes nos plantations. Nous avons de la chance d'avoir une cuve de 20000l qui récupère l'eau

de toiture de l'église et qui a permis d'arroser les massifs fleuris et d'économiser l'eau auprès de la commune.

Comme beaucoup d'associations, le maintien des manifestations pour cette année est très compliqué et notre vente de courges a dû être annulée. Même sans ces restrictions sanitaires, il aurait été difficile de faire cette vente, car la récolte cette année est proche de zéro suite à la canicule.

Nous envisageons d'organiser si possible au mois de mai l'année prochaine, une vente de plançons de légumes (courges, tomates, courgettes etc.) que nous réaliserons sous serre.

Le comité de fleurissement vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année dans ce contexte très compliqué avec cette COVID-19. ■



Amicale des donneurs de sang de St Martin du Fresne / Maillat

Cette année a démarré avec une petite collecte du fait de la mise en place d'un nouveau planning permettant aux donneurs d'aller alternativement à St Martin du Fresne et à Maillat.

Les collectes sont maintenant espacées de 8 semaines (délai minimum entre deux dons successifs).

Les hommes peuvent donner 6 fois dans l'année et les femmes peuvent donner 4 fois.

La collecte de Maillat du mois de mars, en début de confinement, a vu affluer 60 donneurs grâce à une très forte mobilisation. Les donneurs sont aussi venus nombreux aux collectes de juin et août (50 donneurs).

Depuis mars, la collation n'est plus préparée par l'amicale mais apportée par l'EFS* par mesure de sécurité. La convivialité, malheureusement, n'est plus vraiment au rendez-vous avec la distanciation.

Les donneurs doivent, depuis mars, et sans doute de façon définitive, prendre rendez-vous sur resadon.fr avant un don. Le donneur peut ainsi choisir à quelle heure il se rend à la collecte ce qui permet de limiter l'attente. Cette réservation, sur internet est très simple, bien guidée. Les personnes ne pouvant pas utiliser internet peuvent également réserver par téléphone.

Un circuit de sécurité a été mis en place dans la salle des châteaux pour commencer par un lavage des mains et éviter de croiser les autres donneurs.

Toutes les précautions sanitaires sont, bien sûr, prises par le personnel de l'EFS.

L'amicale reste mobilisée et active pour l'installation et le rangement de la salle mais nous avons hâte de pouvoir reprendre nos habitudes, dès que possible, en préparant et en servant la collation.

Un grand merci à tous les donneurs pour leur temps, leur don et leur adaptation aux conditions très particulières de cette année. Nous encourageons tous les jeunes qui ont eu 18 ans cette année à venir nous rejoindre pour un don, ou au sein de l'amicale.

Nous encourageons aussi toutes les personnes qui le peuvent à réfléchir à une inscription sur le registre des donneurs de moëlle osseuse pour sauver des vies (en cas de leucémie par exemple). Ces dons sont aussi gérés par l'EFS et nous pouvons vous apporter tous les renseignements au cours des collectes.

La dernière collecte de cette année aura lieu le 23 décembre à Maillat.

Les collectes de 2021 sont prévues le 17 février à St Martin, le 14 avril à Maillat, le 09 juin à St Martin, le 4 août à Maillat, le 29 septembre à Maillat et le 24 novembre à Maillat. ■

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler au 06 16 94 21 29 (amicale) ou consulter le site <https://dondesang.efs.sante.fr/> EFS* : Etablissement Français du Sang



Gymnastique volontaire féminine et seniors, bouger et échanger

Après une longue période d'inactivité pour cause Covid 19 et confinement, l'Association de la Gymnastique Volontaire de Saint Martin du Fresne, Condamine, a repris ses cours du 9 septembre au 23 octobre 2020 avec notre animatrice Myriam DINGER.



Les mercredis de 19h45 à 21h sont réservés à la gymnastique volontaire.

Les cours seniors ont lieu les lundis de 9h30 à 10h30.

Ils se sont déroulés à la Salle des Châteaux, dans le respect des mesures de protection sanitaire et tout s'est bien passé.

Toutes les licenciées du mercredi ainsi que les seniors du lundi ont été heureux de se retrouver pour bouger et rencontrer du monde.

En effet, dans cette période difficile, nous avons besoin d'améliorer notre forme et surtout de garder la santé et un excellent moral, et nous aurions été heureux d'accueillir de nouveaux participants.



Malheureusement à l'heure de préparation de cet article, notre Département de l'Ain est passé en zone d'alerte renforcée avec application d'un couvre-feu.

C'est pourquoi toutes les activités sportives dans les salles sont annulées pendant au moins 6 semaines.

Nous ne pouvons donc plus assurer nos cours.

Nous vous tiendrons informées dès que nous pourrons reprendre nos activités sportives, en espérant que ce soit en début d'année 2021. ■

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la Présidente, Françoise VOILLAT au 06 71 46 30 40

Ultimate Frisbee Party 2 Découverte sportive...

Le Samedi 5 Septembre 2020 avait lieu pour la deuxième édition l'Ultimate Frisbee Party 2. Une belle après midi rythmée par un temps d'initiation, puis un tournoi amical où s'enchaînaient les matchs tous plus engagés les uns que les autres. De nombreux pratiquants novices arrivaient de divers horizons : des jeunes, des moins jeunes venant de Labalme, la Combe du val, Saint Alban, Oyonnax, et même de Lyon, sans oublier les conscrits de Saint Martin.

7 équipes se sont rencontrées pour 5 matchs de 20 minutes sous un soleil de plomb !



Cet événement a été organisé en étroite collaboration avec les conscrits qui ont pris le relais le soir pour un repas concert ! Ils ont su nous régaler avec un barbecue / frites de folie.



Côté concert, nous avons eu la chance d'écouter 3 groupes de musique : The Bend (groupe Nantuaïen), Old Sweat (groupe Isérois) et Les Grands Gamins qui jouent régulièrement dans le coin.

Cette journée fut une réussite grâce à une belle entente entre deux associations qui ont accueilli à Saint Martin environ 400 personnes sur la journée.

Merci aux jeunes qui ont pu proposer une belle soirée, merci à tous les participants pour ce moment convivial et sportif, et merci à la commune qui, malgré la conjoncture actuelle, a fait confiance à ses associations pour l'organisation de deux manifestations tout en respectant du mieux possible la non-propagation du virus.

On vous dit à l'année prochaine, et en attendant n'hésitez pas à venir vous entraîner avec nous les jeudis soir de 19h30 à 21h30 (accès au gymnase du collège Théodore Rosset pour les soirs de grand froid !). ■

Contact : Emerick BILLON 06 60 19 90 22



> **Clin d'œil**

Les Amis de la Tour Baptême de l'école

20

Un petit livre relatant la cérémonie du baptême de l'école publique de Saint Martin a été réalisé, intitulé : « L'école publique Sébastien Castellion ».

On y retrouve tous les discours qui ont été prononcés, le travail remarquable des enfants sur le thème de la tolérance et de très nombreuses photos.

Ce livret permettra de conserver une trace de cette belle journée du 15 juin 2019 si importante pour notre village. Il est vendu au prix de 15 euros.

Pour se le procurer, contacter le 06 86 91 20 80 ■



Départ du prêtre

Après 10 années au service des 9 paroisses St Martin Combe du Val, le Père Emmanuel Mainaud nous a quittés. Nommé chapelain à Ars, il sera aussi curé de trois paroisses avoisinantes.

Bienvenue au Père Dieudonné Mayambika qui prend en charge les paroisses, en plus de son ministère de Nantua. ■

Un san martinois à l'honneur...

Avec son maître de stage de l'entreprise Tournier : Corentin Loureaux (fils de Zaza et de Jouis) en formation BTS en développement et réalisation bois à Mouchard, a été récompensé dans le cadre du CFA Tour 2020 !

A la fois menuisier et musicien, il rêve de pouvoir vivre de sa passion de luthier ; il réalise des guitares sur mesure. Félicitations et bonne chance ! ■

Simplement, Merci !

Nous espérons que vous aurez pris autant de plaisir à lire ce numéro du « P'tit Journal » que nous avons eu à le préparer. La nouvelle équipe de communication était pleine d'enthousiasme mais plutôt démunie de prime abord face au défi de poursuivre sa parution.

Nous n'avons pas été seules, au contraire !

Nous remercions très chaleureusement l'ancienne équipe de communication - Brigitte Humbert, Florence Vignon, Séverine Perraudeau et Michel Velas - pour ce passage de relais. Pour tous les documents, listes de contacts et autre « chemin de fer », nous guidant pas à pas dans les différentes étapes de construction du numéro et pour l'accompagnement présentiel tout aussi indispensable et rassurant : Merci, merci beaucoup !!! ■

Nos joies, nos peines

Naissances :

Gauthier MESSY - Mia FELIX

Décès :

Aimé CHARRE, Robert COTTIER,
Louis FREMAUX, Emmanuel LEFORT,
Michel MARTEL, Jean-Yves PERRIN,
Maria SANDRI, Josette SEBIRE,
Maurice GERVASONI.



P'TIT JOURNAL Hiver 2020

Nous remercions les auteurs des articles et des photos pour leur collaboration et leur disponibilité.

Directeur de la publication :

Dominique TURC

Responsables de la publication :

Pascaline DIAS (responsable de la commission communication), Françoise VOILLAT,
Marie-Christine MERCIER

Coordination :

Véronique GRENIER-CAUSSANEL

Conception et réalisation :

Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par :

Imprimerie Comimpress

Nombre d'exemplaires : 550